

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 7 octobre 2016

**11<sup>ème</sup> Commission**  
N°

**Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

**Service consulté**

**CONVENTION RELATIVE AU PROJET INTERREG ASSISTANCE TECHNIQUE  
POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME INTERREG V A  
RHIN SUPERIEUR**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver la convention relative au projet INTERREG V A Rhin Supérieur "Assistance technique" auquel le Département participe à hauteur de 161 275 euros de 2015 à 2023 (participation validée à l'occasion de la Commission Permanente du 22 mai 2015) et d'autoriser le Président à la signer.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable lors de la réunion de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme en date du 16 septembre 2016.

La Commission Permanente du Conseil départemental, à l'occasion de sa réunion du 22 mai 2015, a validé le principe d'une participation financière au projet « Assistance technique » pour la mise en œuvre du Programme INTERREG V A Rhin Supérieur, porté par la Région AlsaceChampagne-ArdenneLorraine, à hauteur de 161 275 €.

Pour mémoire, le projet « Assistance technique » concerne les dépenses relatives au fonctionnement du Secrétariat conjoint du programme INTERREG V A Rhin supérieur, hébergé par la Région AlsaceChampagne-ArdenneLorraine. Il s'agit essentiellement des frais de personnel qui incombent à la Région en tant qu'autorité de gestion du programme.

La délibération du 22 mai 2015 précisait que cet engagement ferait l'objet d'une convention qui devrait être présentée en Commission Permanente.

La convention, qui figure en annexe, a été élaborée à partir d'un modèle mis en place par l'autorité de gestion du programme INTERREG V A Rhin Supérieur.

Je vous prie de bien vouloir approuver la convention venant formaliser l'implication du Département dans le projet « Assistance technique » pour la mise en œuvre du Programme INTERREG V A Rhin Supérieur, jointe en annexe au présent rapport, et m'autoriser à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN